

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE POLYNÉSIE FRANÇAISE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ DES ILES SOUS-LE-VENT
--	---	--

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE
N° 34/23 du 18 avril 2023
Portant approbation de la décision modificative n°1 du budget général de l'exercice 2023.

Convocation N° 112/23 du 12 avril 2023	L'an deux mille vingt et trois, le 18 du mois d'avril, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
Date d'affichage de la convocation 12 avril 2023	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette		X	Donne procuration à M. MOUTAME Thomas, le Maire												
Date d'affichage de la délibération 20 AVR. 2023	3. M. ROOPINIA Myron, Tu	X														
	4. Mme. AHARA épouse RUA Lilliane	X														
Nombres de conseillers : 27	5. M. LACHAUX Gérald	X														
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">En exercice</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">27</td> </tr> <tr> <td>Quorum</td> <td style="text-align: center;">14</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;">16</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td style="text-align: center;">11</td> </tr> <tr> <td>Représentés</td> <td style="text-align: center;">07</td> </tr> <tr> <td>Votant</td> <td style="text-align: center;">23</td> </tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	16	Absents	11	Représentés	07	Votant	23	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva	X		
En exercice	27															
Quorum	14															
Présents	16															
Absents	11															
Représentés	07															
Votant	23															
	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre	X														
	8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X														
	9. M. SMITH James, Maui		X	Donne procuration à Mme. HAOATAI Vahinetua, Maire déléguée de Avera - Faaroa												
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) Mme. TAAE Naiva, conseillère municipale Avera	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia	X														
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	Donne procuration à Mme. GODFREY Marie-Louise 5 ^{ème} adjoint au maire												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime		X	Donne procuration à Mme RUA Lilliane. 3 ^{ème} adjoint au Maire												
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai		X													

	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Française		X	Donne procuration à M HIRO Toni, 6 ^{ème} adjoint au maire
	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria		X	Donne procuration à RUAMUTU Iapheta conseiller municipal Avera
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai		X	
<u>Sens du vote :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Unanimité 23 Adoption Rejet Majorité Nombre voix « Pour » Nombre voix « Contre » Nombre voix « Abstention »	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette		X	
	18. M. BECQUET Patrick	X		
	19. M. SMITH Tilly	X		
	20. M. EBB Moïse		X	Donne procuration à Mme AHUTORU-NEUFFER Rosina Conseillère Municipale de Opoa
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina	X		
	22. M. TEFAAITE Daniela	X		
	23. Mme. MARAHITI Ariana	X		
	24. M. RUAMUTU Iapheta	X		
	25. M. TEFAAITE Etienne		X	
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquième partie du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n° 2007-1720 du 7 décembre 2007 et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième partie du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** la délibération municipale n° 22/23 du 08 mars 2023 portant approbation du budget général de l'exercice 2023 ;

Ouï l'exposé du Maire.

Après en avoir délibéré dans sa séance du 18 avril 2023

ADOPTE

Article 1^{er} : La décision modificative n°1 du budget général de l'exercice 2023 est approuvée comme suit :

Section d'Investissement – Dépenses :

Chapitre / Article	N° Programme	Libellé	En moins	En plus
2182	2021-02	Bus		343 000
2182	2023-01	Minibus		133 000
2188	2023-04	Matériels divers	476 000	
		TOTAL		0

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire et le Trésorier des Iles Sous-le-Vent sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 18 avril 2023,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Maire de la commune de TAPUTAPUATEA



Le Maire de Taputapuatea atteste,
sous sa responsabilité, que le présent acte
a été transmis à la Subdivision administrative
des îles Sous-le-Vent

le **19 AVR. 2023**
et notifié à l'intéressé(e) ou publié

le **20 AVR. 2023**



Le Maire